



LA VILLE DE SCHILTIGHEIM EST LA PREMIÈRE,
EN FRANCE, À AVOIR MIS EN PLACE
UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, C'ÉTAIT EN 1979 !!!



Dix ans plus tard, le **Conseil Municipal des Jeunes** (connu sous le nom de **CMJ**) est né de la volonté d'enfants devenus adolescents, qui souhaitaient continuer à participer activement à l'évolution de leur ville.

LE CMJ, C'EST QUOI ?

C'est un espace de parole où les jeunes partagent leur avis, argumentent et développent leur esprit critique lors des débats sur des sujets d'actualité. En dialogue avec les élus de la ville, qui sont là pour les écouter et les encourager, le Conseil municipal des jeunes leur permet de faire bouger leur ville !

Un lieu de dialogue et de respect, où les conseillers jeunes apprennent à prendre des décisions ensemble, à assumer leurs choix et à s'engager en respectant des valeurs citoyennes et de démocratie.

Un espace de projet qui permet aux jeunes citoyens qui s'y impliquent de passer de la parole à l'action : **les jeunes conseillers se mobilisent, inventent, interrogent, créent, proposent et mènent des projets ambitieux et utiles pour la collectivité.** Les projets sont de différentes natures (environnement, solidarité, ect.) et sont réalisés en partenariat avec les services de la ville, des associations locales, etc.

Le CMJ est ouvert à tous les volontaires de 11 à 15 ans habitant Schiltigheim (pas d'élections !), pour un engagement sur un mandat de 2 ans. Il est aussi possible de rejoindre le CMJ à n'importe quel moment, sur la base d'un projet que tu veux proposer à la ville.



TÉMOIGNAGES EN VIDÉO !

Retrouve le clip de la campagne sur le site internet de la Ville : www.ville-schiltigheim.fr



Ton contact au Service Enfance Jeunesse :

Aleksandra SZRAJBER - Coordinatrice du Conseil Municipal des Jeunes
aleksandra.szrajber@ville-schiltigheim.fr - 03 88 83 84 80



DATES A RETENIR

SENSIBILISATION DES COLLEGIENS : pour tout te dire sur le CMJ !

- **Les 10, 11, 12, 17, 18 et 19 mai :** collège Rouget de Lisle (en salle polyvalente).
- **Le 12 mai de 16h30 à 17h30 :** à la Maison du jeune citoyens, ouvert à tous les collégiens habitant Schiltigheim, scolarisés dans une autre commune.
- **Les 25, 26, 27 mai :** collège Lamartine (dans la cours et le hall d'entrée).
- **Les 31 mai, 1^{er} et 3 juin :** collège Leclerc (en salle de musique).

DEBAT AVEC LA MAIRE, DANIELLE DAMBACH :

à l'écoute des jeunes et de leurs idées pour la ville !

- **Jeudi 20 mai de 13h30 à 14h30 :** au collège Rouget de Lisle (salle polyvalente, réservé aux élèves du collège).
- **Samedi 12 juin de 14h à 15h30 :** au CSF Victor Hugo, 4 Rue Victor Hugo, 67300 Schiltigheim, quartier des Ecrivains (réservé aux élèves concernés par le renouvellement du CMJ : collégiens de Leclerc, de Lamartine et de Strasbourg domiciliés à Schiltigheim).

TEMPS D'INFORMATION : pour présenter le CMJ à tes parents !

- **Vendredi 21 mai de 16h30 à 18h :** place centrale du Marais.
- **Mercredi 9 juin 14h30 à 16h :** au CSF Victor Hugo, 4 Rue Victor Hugo, 67300 Schiltigheim, quartier des Ecrivains.

INSCRIPTIONS : à ne surtout pas louper !



Du 10 mai au 14 juin inclus, via l'acte de volontariat que tu trouves ici Tu peux le déposer dans l'urne de ton collège si tu es scolarisé à Leclerc, Rouget de Lisle et Lamartine, à la Mairie de Schiltigheim, à la Maison du jeune citoyen, au CSF Victor Hugo ou au CSC du Marais.
Par mail à : aleksandra.szrajber@ville-schiltigheim.fr

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Samedi 19 juin de 14h à 16h : avec la Maire de Schiltigheim, Danielle Dambach, et les jeunes volontaires du CMJ. En salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville.



Nos partenaires relais d'information : Le centre social et familial Victor Hugo, le centre socio-culturel du Marais et l'animateur médiateur sportif QPV sur Schiltigheim et Bischheim.

Respect du protocole sanitaire en vigueur
et des gestes barrière.

(Programme susceptible d'être adapté)



MON ACTE DE VOLONTARIAT

JE PEUX LE DÉPOSER JUSQU'À QUAND ?

14 JUIN 2021

JE PEUX LE DÉPOSER OÙ ?

DANS L'URNE SITUÉE : à l'accueil de la Maison du jeune citoyen, dans ton collège (Leclerc, Rouget de Lisle ou Lamartine), à la Mairie de Schiltigheim, au CSF Victor Hugo ou au CSC du Marais

PAR MAIL À : aleksandra.szrajber@ville-schiltigheim.fr

Je soussigné.e (nom + prénom) :

Souhaite m'engager au Conseil Municipal des Jeunes, de juin 2021 à juin 2023.

Age, date et lieu de naissance :

Classe et établissement scolaire :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone portable :

Fait à Schiltigheim, le :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné.e (nom + prénom) :

Adresse mail :

Téléphone :

Responsable légal de (précisez mère, père ou tuteur) :

autorise mon enfant à participer aux activités du Conseil Municipal des Jeunes

autorise la diffusion de l'image et de la voix au travers de différents supports

(Cette autorisation n'est valable que dans le cadre de la communication de la Ville. Son image ne pourra en aucun cas être utilisée à d'autres fins)

autorise mon enfant à rentrer seul.e de l'activité (Maison du jeune citoyen ou autre lieu dans l'Eurométropole en cas de sortie)

autorise les responsables à prendre les mesures de sécurité en cas d'urgence (précisez allergies ou autres informations importantes ci-dessous).

.....

.....

Fait à Schiltigheim, le :

Signature :